

SPORT SANTE SUR ORDONNANCE

OBJET

Apporter un soutien financier aux personnes pour la pratique d'activité natation adaptée sur prescription médicale dispensée par Odysse'O

PUBLIC CONCERNE

Toute personne majeure domiciliée de manière stable sur la commune ou personne mineure à charge de manière effective et permanente rattachée fiscalement à un de ses parents domicilié sur la commune

CRITERES ET CONDITIONS

- Bénéficiaire d'une prescription médicale d'activité physique adaptée
- Activité physique « natation »
- Structure partenaire Odysse'O
- Coût de la séance Odysse'O à 9,27€ laissant un reste à charge de la personne 5€

MONTANT DE L'AIDE :

4,27€ par séance par personne

Dans la limite de 24 séances par année civile par personne

PROCEDURE

- Présentation du justificatif de domicile, livret de famille (ou pièce d'identité pour célibataire sans enfant), ordonnance médicale à Odysse'O
- Déduction de l'aide CCAS directement par Odysse'O

Le CCAS rembourse Odysse'O sur présentation trimestrielle d'un état de facturation et de présence nominatif au plus tard le 15 décembre de l'année N et pour la période sur décembre au plus tard le 15 janvier N+1)

CONTACT

CCAS Action sociale : 04.75.04.49.00 / ccas@mairie-sp3c.fr / CCAS Pole social 33 av gal de Gaulle 26130 St Paul-3-Châteaux

www.ville-saintpaultroischateaux.fr

Odysse'O Equalia : 04.26.83.01.21

DAPAP DROME : 04.75.75.47.53

AUTRE ORIENTATION POSSIBLE

Pack Sport Santé Activité Physique Adaptée : EPGV 2607 - 06 87 68 16 81